gauche. Murmures au centre et à droite.)

M. Joseph Fabre monte immédiatement à la tribune.

M. Joseph Fabre. — Mon interpellation date du 5 février; elle a été acceptée simultanément par le Sénat et le garde des sceaux.

La veille du jour où elle devait être discutée, le garde des sceaux fut pris d'une indisposition; je n'ai pas eu à le regretter, car, dans l'intervalle, a eu lieu cette séance de la Chambre; cette éclatante manifestation qui fut un soulagement pour le pays républicain. (Protestations à droite.)

La discussion devait venir après le vote du budget et nous étions d'accord au Sénat.

M. Le Provost de Launay. — Notre silence n'est pas un acquiescement. Nous discuterons le fond.

M. Joseph Fabre. — J'ai voulu être que, malgré la demande du garde des sceaux...

M. Leydet. — Il prévoyait alors qu'il serait malade. (Hilarité.)

M. Joseph Fabre. — Le Sénat maintint la date d'aujourd'hui. Je ne prévoyais pas que la maladie d'enfan...

Ce dernier mot semble mal et l'on croit entendre : la maladie d'Arton. C'est une véritable explosion de rires.

M. Joseph Fabre. — Ce nouveau retard, que je viens d'apprendre à l'instant, m'a causé une grande surprise; mais, par courtoisie, je consens à l'ajournement jusqu'à jeudi ou vendredi. Seulement je demande qu'on ajoute au *Journal officiel*, au titre de mon interpellation, le sous-titre suivant : « Interpellation aux calendes grecques. »

M. le Président. — M. Joseph Fabre accepte la date de jeudi ou vendredi.

M. Le Provost de Launay. — Il n'est pas difficile.

MM. de Lamarzelle et de Maillé s'élèvent à droite contre la façon dont on traite le Sénat, ce pendant que MM. Baduel, Bernard et Leydet, à l'extrême-gauche, protestent de leur côté avec vivacité, mais leurs paroles se perdent au milieu du bruit. L'agitation est en effet des plus vives.

M. Le Provost de Launay. — La Chambre n'acceptera pas cela. (Bruit.)

M. Boulanger. — Nous ne sommes pas à la Chambre. (Exclamations.)

M. Cambon est toujours seul au banc du gouvernement.

M. Président. — Je vais mettre aux voix le renvoi de l'interpellation à vendredi.

Après deux épreuves douteuses, l'une à mains levées, l'autre par assis et levés, il est procédé au scrutin.

AJOURNEMENT DE L'INTERPELLATION

Voici les résultats du scrutin : nombre de votants, 216; majorité absolue, 109; pour, 133; contre, 83.

L'ajournement à vendredi est prononcé.

LES SERVICES DE L'ALGÉRIE

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner les modifications à introduire dans la législation et dans l'organisation des divers services de l'Algérie.

Après plusieurs discours, les conclusions sont adoptées.

LA LICENCE DES PUBLICATIONS

M. Bérenger. — Je voulais interpeller le gouvernement sur la licence des publications et du théâtre. La question est urgente. Je demande que cette interpellation vienne avant les vacances de Pâques, et je me réserve de m'entendre avec M. le garde des sceaux et le ministre de l'intérieur, pour fixer la date de cette discussion.

M. Mézine. — M. le garde des sceaux assistera à la séance de samedi. (Rires.)

La séance est suspendue à 6 heures 30.

LE BUDGET

La séance est reprise à 6 heures 55.

M. Cochery dépose le budget retour de la Chambre.

Séance demain. La séance est levée à 7 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du vendredi 26 mars 1897

Présidence de M. Henri Brisson, président.

La séance est ouverte à une heure.

LE BUDGET DE 1897

La Chambre discute rapidement le budget. La plupart des chiffres proposés par la commission sont adoptés ; voici ceux qui ont donné lieu à discussion ou à des modifications.

M. Leveillé, sur le chapitre 9 de l'instruction publique (bourses de l'enseignement supérieur), obtient le rétablissement d'un crédit de 3,000 fr., supprimé par le Sénat et tendant à attribuer des bourses à des étudiants en droit.

M. Montaut, sur le chapitre 35 du même ministère (caisse des écoles), insiste pour que la Chambre rétablisse le chiffre de 180,000 fr. qu'elle avait adopté.

Après une vive discussion, l'amendement de M. Montaut est repoussé par 265 voix contre 249.

M. de la Porte, sur le chapitre 29 (manufacture de Beauvais), soulève un débat assez animé.

Il reproche à la commission d'accepter sur ce chapitre un relèvement déguisé sous forme de report; c'est là, dit-il, une théorie financière que la Chambre n'acceptera pas et un danger contre lequel il importe de se mettre en garde.

M. Krantz, rapporteur général, proteste contre l'interprétation de M. de la Porte.

La commission, ajoute-t-il, s'est attachée à ne pas compromettre les droits et prérogatives de la Chambre. Elle n'aurait jamais accepté tout relèvement de crédit consistant un simple report. (Violentes réclamations à gauche).

Après une réplique de M. de la Porte, qui demande le rétablissement du chiffre primitif de la Chambre, l'amendement de ce dernier est mis aux voix.

Il est adopté par 260 voix contre 257.

M. Lavertujon, sur le chapitre 8 du budget de l'agriculture, dit que c'est par erreur, que l'Ecole de Rolley figure parmi celles qui sont prêtes à être ouvertes cette année.

M. Pichon, sur l'article 14 de la loi de finances relatif au bénéfice de l'exemption accordée aux amidons, demande le maintien des dispositions du premier vote de la Chambre. Ce serait étrangler une industrie que de lui donner un délai de quinze jours pour liquider les opérations.

M. Krantz. — Je comprends l'intervention de l'honorable M. Pichon, qui représente un département dans lequel se trouvent des industriels intéressés à cette question. Mais je prie la Chambre d'adopter la rédaction du Sénat.

La proposition de M. Pichon n'est pas adoptée.

M. Cunéo d'Ornano, sur l'article 23 de la loi de finances, reprend le paragraphe 2 supprimé par le Sénat et portant qu'en matière de contributions indirectes, si la bonne foi du contrevenant est reconnue, les tribunaux pourront modérer le montant des confiscations.

M. Cochery. — Il est préférable d'ajourner la discussion d'une telle disposition au moment où sera discutée la réforme des boissons. Je demande donc le renvoi de l'amendement à la commission des boissons.

M. Cunéo d'Ornano. — Pourquoi pas à la commission du divorce ? (Rires.)

Par 313 voix contre 207, la disjonction est repoussée, malgré la vive intervention du ministre des finances.

On vote sur le fond et, par 489 voix contre 23, l'amendement de M. Cunéo d'Ornano, légèrement modifié par M. Bertrand, est adopté.

On adopte ensuite une addition à cet amendement proposée par M. Gauthier de Clagny, et qui excepte la révocative de la modération stipulée par l'amendement, puis la Chambre reprend l'examen des articles 8, 9, 10 et 11 de la loi de finances, supprimés par le Sénat et dont la commission propose le rétablissement.

M. Aimez. — Ces articles favorisant les navires étrangers, il faut les écarter de la loi de finances.

M. de Lasteyrie. — La Chambre de commerce de Bordeaux est la seule qui ait fait des réserves concernant le texte relatif aux droits de quai. La Commission a modifié son texte, pour lui donner satisfaction.

M. de la Ferronnays. — J'appuie la demande de disjonction.

M. Guillain. — Les facilités données à la navigation d'escale ne nuiront pas à la marine marchande.

A cette heure, il est impossible que la navigation d'escale se fasse dans des conditions rémunératrices; la vérité est que les compagnies subventionnées craignent une menace pour leurs intérêts particuliers; il en résulte que le commerce est obligé de recourir à des expéditions indirectes; c'est pour ce motif que la commission propose la rédaction soumise à la Chambre.

Après intervention de M. Boucher, la disjonction n'est pas prononcée, et les articles 8, 9, 10 et 11, sont adoptés.

Une longue discussion s'engage à propos d'un amendement de M. Philipon sur l'article 33, tendant à assimiler les gardes forestiers et les douaniers aux militaires sous le rapport de la pension de retraite.

M. Cauchey. — Je demande le renvoi à la commission.

Par 257 voix, contre 251, le renvoi est repoussé et l'amendement adopté.

Enfin par 461 voix contre 41, l'ensemble du projet de budget est adopté.

Séance demain. La séance est levée à 6 h. 50.

Commerce d'exportation de l'Allemagne

ET LES TRAITÉS DE COMMERCE

Berlin, le 20 février 1897,.. Je crois devoir communiquer les renseignements qui suivent, puisés dans le dernier volume de la statistique du commerce allemand, et dans lesquels les partisans des traités de commerce trouvent des arguments en faveur de leur thèse.

Ce document expose en tableaux comparatifs le mouvement d'importation et d'exportation avec les différents pays durant une période qui s'étend de 1889 à 1895.

Voici quels ont été, durant cette période, les chiffres atteints par l'exportation (non compris celle des métaux précieux) :

	Autriche-Hongrie.	Suisse.	Russie.	Belgique.
	(En milliers de marks.			
1889	318.400	170.400	174.100	137.200
1890	332.400	175.500	183.300	150.600
1891	330.900	189.100	145.300	133.200
1892	320.300	169.300	129.800	140.700
1893	339.000	183.400	135.500	147.700
1894	352.800	184.700	170.600	149.800
1895	373.900	215.800	257.800	159.100

De tous les pays avec lesquels l'Allemagne a conclu des traités de commerce dans la période 1892-1894, les quatre mentionnés ci-dessus sont de beaucoup les plus importants pour l'exportation allemande: pour cette raison, il est bon de remarquer que l'exportation vers ces quatre pays a subi en 1895 une augmentation considérable dont on se rendra mieux compte si on observe que le chiffre total de l'exportation vers ces pays qui s'élevait :

En 1889 à 800,100,000 mk. puis en 1892, à 790,900,000 mk seulement, s'est élevé en 1895 à 956,600,000 mk, soit 25 0[0 de plus qu'en 1892.

Il y a, par contre, quatre autres Etats avec lesquels le commerce d'exportation allemand a suivi une progression inverse, à savoir :

	Italie.	Roumanie.	France	Etats-Unis.
	(En milliers de marks.)			
1889	101.500	55.100	209.200	394.800
1890	93.100	38.700	230.500	416.400
1891	87.500	50.800	237.500	357.700
1892	89.500	35.500	200.500	346.500
1893	83.800	36.700	201.000	354.200
1894	80.100	34.900	187.600	270.300
1895	82.200	23.800	282.300	368.400

Parmi ces pays, il s'en trouve deux avec lesquels l'Allemagne a conclu également des traités de commerce : l'Italie et la Roumanie. Le commerce d'exportation avec ces deux pays a subi une notable dépression. Le chiffre exceptionnellement élevé de l'exportation en Roumanie en 1891 tient à ce qu'on prévoyait pour 1892, à l'expiration du traité avec la France, un relèvement des droits d'entrée.

Avec les deux autres pays l'Allemagne n'a que le régime de la nation la plus favorisée. En dépit du léger relèvement qui s'est produit en 1895, la diminution a suivi un mouvement constant.

En effet, le chiffre total de l'exportation vers ces quatre pays est :

	En milliers de marks.
en 1889 de.....	740.500
en 1892.	672.000
en 1895.....	676.000

La marche inverse du mouvement des exportations en ce qui concerne ces deux groupes de pays démontre aisément la valeur des traités de commerce pour l'expansion de l'industrie allemande.

Marquis de Noailles,
Ambassadeur de France.

NOUVELLES DU JOUR

L'entrevue de Lord Salisbury et de M. Hanotaux

Paris, 26 mars. — L'entrevue de Lord Salisbury et de M. Hanotaux, aujourd'hui, au quai d'Orsay, est, comme on le pense, très commentée, dans les cercles politiques. On s'accorde à croire que l'entretien a porté, en majeure partie, sur la question d'Orient et en particulier sur la question crétoise.

On assure notamment que le chef du *Foreign Office* aurait laissé entendre à M. Hanotaux qu'il ne serait pas éloigné de consentir à l'occupation provisoire de la Crète par les troupes anglaises, coopérant avec celles d'une autre puissance.

D'autres points auraient été également abordés par les deux ministres, dans l'intention de rechercher une solution pacifique dans la question religieuse et celle des droits de douane à Madagascar.

On croit aussi que M. Hanotaux a entretenu lord Salisbury de la situation au Siam et de l'attitude respective de la France et de l'Angleterre dans les multiples questions de l'Afrique occidentale.

La réception solennelle de l'explorateur Nansen au Trocadéro

Paris, 26 mars. — Sous la présidence de M. Rambaud, ministre de l'instruction publique, MM. Méline, l'amiral Besnard, André Lebon, le représentant du président de la République, et le prince Roland Bonaparte, la séance solennelle de l'explorateur Nansen a eu lieu ce soir, à huit heures et demie, au Trocadéro.

Parmi l'assistance nombreuse qui se pressait dans la salle, nous avons remarqué Mlle Lucie Faure, Mme Nansen, Mlle Polling, belle-sœur de Nansen, le duc de Chartres, des notabilités du monde, de la science, des explorateurs, des députés, la colonie scandinave.

L'entrée de Nansen a donné lieu à une longue ovation. L'explorateur porte la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur, et le grand cordon de l'ordre Royal de Norvège.

Le Ministre de l'instruction publique prend la parole. M. Rambaud salue Nansen au nom du Gouvernement : pour la première fois, dit-il, après 400 ans d'efforts, tentés par toutes les nations, le 86me degré de latitude Nord a été franchi et dépassé de 11 minutes.

Les plus heureuses expéditions de ce siècle sont distancées de près de 3 degrés et, si M. Nansen n'a pas eu la suprême joie de faire flotter sur le pôle même le pavillon de Norvège, il s'en est approché à une distance qui est à peu près celle de Paris à Mâcon. Dès lors le problème peut être considéré comme résolu.

Le ministre, retrace ensuite les immenses difficultés que l'explorateur a dû vaincre, à travers les glaces, par des froids dépassant 50 degrés. Puis il termine en associant Mme Nansen à l'honneur de cette soirée, elle qui fut longtemps à la peine pendant la longue absence de son illustre mari.

M. Nansen se lève à son tour et, après quelques mots de remerciement, fait l'historique de son exploration. Il raconte comment, à la suite du naufrage de la *Jeannette*, il conçut l'idée de se confier au courant polaire: puis, très simplement, il raconte toutes les péripéties de ce long et extraordinaire voyage, qui dura de juin 1893 à août 1896, et qui fut des plus heureux.

La science tirera de cette exploration des résultats précieux que le conférencier indique sommairement.

Tous ces détails étaient déjà connus, mais il était intéressant de les tenir de la bouche même du voyageur, son récit a été chaleureusement applaudi.

Après l'exécution de l'Hymne norvégien, le prince Roland Bonaparte remet, à Nansen, la médaille d'or de la Société de Géographie de Paris. Les bravos redoublent et Nansen est l'objet d'une nouvelle et touchante ovation.

Le chômage. — Une proposition de M. Jaurès

Paris, 26 mars. — M. Jaurès a saisi la commission du travail d'une une motion l'invitant à procéder par toute la France à une enquête sur le chômage.

La commission a chargé M. Lacombe de faire un rapport sur cette motion et de demander à la Chambre les pouvoirs nécessaires pour procéder à cette enquête.

M. Nansen reçu par M. Félix Faure

Paris, 26 mars.—M. Félix Faure a reçu, cet après-midi, l'explorateur Nansen, à qui il a annoncé que le gouvernement français, tenant à le récompenser des services rendus à la science, venait de le nommer commandeur de la Légion d'honneur.

Le nouveau programme maritime français

Le ministre de la marine va déposer dans quelques *jours sur le bureau de la Chambre son programme de* constructions neuves.

Ce programme est considérable : il comporte l'établissement de 45 grands navires et 175 torpilleurs. Tous ces navires devront être terminés en 1905. La construction sera surtout accélérée dans les cinq premières années car on veut en 1902 avoir terminé tous les croiseurs et tous les contre-torpilleurs nécessaires.

Les 220 navires, dont le ministre demande la construction au parlement coûteront environ 600 millions auxquels il faudra ajouter 188 millions engagés d'ici à 1905 pour les constructions en cours. La somme totale à dépenser dans les huit années pour les constructions navales sera donc de 800 millions en chiffres ronds.

Les 5 000 francs de la « Dépêche » de Toulouse

La *Dépêche* publie une note pour expliquer comment un de ses directeurs, M. Gout, a touché 5,000 francs de fonds secret.

En 1887, M. Calvinhac, aujourd'hui député socialiste, était le candidat officiel; il était, dit la *Dépêche*, appuyé par M. M. Hébrard et Rémusat, contre M. Duboul. Une souscription avait été ouverte, mais elle n'avait presque rien produit. Pour grossir le total, M. Cohn aurait versé 5,000 fr. à M. Gout qui aurait employé cette somme aux frais de l'élection.

L'affaire Boisleux-La Jarrige

L'audience de vendredi, comme celle d'hier, est consacrée à l'audition des témoins à décharge. Ce sont les docteurs qui ont envoyé les malades se faire opérer par le Dr Boisleux, et qui affirment que l'opération a toujours bien réussi. Ce sont aussi des personnes opérées qui confirment les dépositions des docteurs.

Après le défilé de cette clientèle, l'audience est levée. M. l'avocat général Bonnet, n'ayant pas voulu que son réquisitoire fût coupé en deux, ne se prononcera que samedi.

Assauts contre les couvents

M. Lardin de Musset, préfet de la Drôme, continue ses exploits contre les couvents.

Le *Messager de Valence* apprend qu'on vient de fermer la chapelle des Carmes de Montélimar.

Au Vatican

Rome, 26 mars. — Le Saint-Père a reçu aujourd'hui en audience privée S. G. Mgr Kohn, archevêque d'Olmutz.

On annonce que les évêques catholiques d'Angleterre ont soumis au Souverain Pontife le projet d'une lettre collective qu'ils ont l'intention de publier en réponse à celle des archevêques de Cantorbéry et d'York sur les Ordinations anglicanes.

La mort du peintre paysagiste Edmond Yon

Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de M. Edmond Yon, le paysagiste de talent bien connu.

M. Edmond-Charles Yon était né à Paris en 1836. Il étudia la gravure et le dessin et se fit d'abord connaître par des bois habilement traités d'après Van der Meulen, Millet, etc., et par des eaux-fortes. Il a en outre fait preuve d'un réel talent et d'une exquise délicatesse de paysagiste dans ses œuvres : *Un chemin à Vélizy* (1867); *Les buttes Montmartre en 1870*; *Bords de la Seine, près de Montereau* (1873); *Un matin* (1874); *Bords de la Marne* (1879); *Le canal de la Villette, hiver de 1879* (1880), etc. M. Edmond a obtenu, comme graveur, deux médailles aux Salons de 1872 et 1874 et, comme peintre, une 3e médaille en 1875, une 2e médaille en 1879 et une médaille d'or à l'Exposition de 1889. M. Edmond Yon était chevalier de la Légion d'honneur.

Les fêtes du centenaire de Guillaume Ier en Alsace-Lorraine. — Nombreux incidents

Metz, 26 mars. — Les fêtes du centenaire de Guillaume Ier ont donné lieu à de nombreux incidents. Pendant deux nuits de suite, de nombreux drapeaux qui servaient à la décoration d'une maison habitée par des fonctionnaires ont été enlevés et brisés.

Pendant la revue au Polygone de Frascaty, au moment où le général Harner terminait son allocution aux officiers qui l'entouraient, un jeune homme, posté sur un arbre voisin, poussa un vigoureux cri de : « Vive la France ! » Aussitôt de nombreux agents se dirigèrent vers le manifestant qu'ils firent descendre de l'arbre et maltraitèrent de telle façon que le jeune homme dut être conduit dans une infirmerie.

Le monument de Mgr d'Hulst

Le Comité institué en vue d'un monument à élever à la mémoire de Mgr d'Hulst a définitivement fait choix d'un emplacement. C'est la partie gauche du transept de l'Eglise des Carmes à Paris, au-dessus de la porte de la sacristie, juste en face du confessionnal du vénéré défunt. M. Daumet, l'éminent architecte, s'est gracieusement offert pour l'étude du projet et de la direction du travail.

Une détonation place Clichy

Paris, 26 mars. — Vendredi matin, vers deux heures, une très forte détonation a retenti au pied de la statue de Moncey, place Clichy, et a été entendue jusqu'au Moulin-Rouge. Au même instant on a vu une flamme jaillir à une hauteur de deux mètres.

Les gardiens de la paix sont accourus, une foule considérable s'est rassemblée, mais on n'a découvert aucune trace d'engin. On a seulement constaté que la statue n'avait pas été endommagée et que personne n'avait été blessé.

Il est probable qu'une pièce d'artifice avait été déposée en cet endroit par des mystificateurs qui ont voulu donner écho aux bombes anarchistes.

Une exécution capitale à sensation

On a pendu, mardi matin, dans la cour de la prison de Reichomberg en Bohême, un affreux bandit, assassin et voleur, qui avait une demi douzaine de crimes à son passif. Ce sacripant, nommé Kœgler, a fait preuve d'un cynisme inouï. Qu'on en juge.

La veille au soir, le président du tribunal s'est rendu dans sa cellule et lui a donné lecture de l'arrêté impérial confirmant sa condamnation. Le condamné s'est mis à rire : « A la bonne heure! a-t-il dit, voilà une affaire réglée. A quand la petite fête ? » On lui répondit : « A sept heures du matin. » « C'est donc une affaire conclue », a ajouté Kœgler. Le misérable a refusé de voir sa mère, craignant l'émotion. Il a toutefois reçu la visite de sa femme.

Arrivé devant le gibet, il s'est écrié : « Voilà Auguste qui arrive ! » Pendant que le valet du bourreau ajustait la corde autour de son cou, il cria : « Bonjour à tous et vive le son du tambour! » Une minute après, il se balançait dans le vide.

Des gendarmes assaillis par des terrassiers

Un incident qui a pris un instant des proportions assez graves s'est produit mercredi sur les chantiers du canal de Jonage, dans l'Isère.

A la suite d'une rixe survenue dans un café entre ouvriers terrassiers, les gendarmes de Jonage voulurent procéder à l'arrestation d'un des combattants. Les camarades de ce dernier s'y opposèrent, menaçant et injuriant les gendarmes, qui montrèrent un grand sang-froid.

Une dépêche fut envoyée au parquet de Vienne ; un substitut se rendit aussitôt sur les lieux, et dix arrestations ont été opérées. Après quoi, le calme a été rétabli.

L'interdict on des maux de dents

Le directeur des postes de Genève, M. Bovet, vient d'adresser à ses employés la circulaire suivante :

« Il arrive souvent que le personnel tombe malade à la suite de maux de dents et d'inflammations consécutives.

» L'extraction est le seul moyen de remédier à ces indispositions.

» Mais les employés aiment mieux souffrir que de se prêter à cette opération, ils abandonnent le travail et déterminent ainsi des vides dans le service.

» Cette situation ne saurait durer.

» Les employés sont avertis par la présente que les maux de dents ne seront plus admis comme cas de maladie, et que tous ceux qui s'absenteront pour ce motif seront remplacés à leurs frais ».

Quoi d'étonnant, après cela, si chaque « postier » de Genève garde au moins une dent contre son directeur ?

Une explosion de dynamite en Autriche

Budapesth, 26 mars. — Deux cartouches de dynamite ont fait explosion hier soir dans la Fabricksgasse à Zeupest. Les fenêtres des maisons voisines ont été brisées. Une enquête est ouverte. D'après une version émanant de la police et qui n'obtient qu'une créance très limitée, il ne faudrait voir là qu'une fumisterie.

Les Philippines et Cuba

Madrid, 26 mars. — Une dépêche officielle de Manille annonce la prise d'Ymus par les troupes espagnoles ; le drapeau espagnol a été arboré sur les forts.

Viejo (Cavite) a été incendié par l'escadre.

Le ministre de la guerre déclare que l'envoi de renforts à Cuba et aux Philippines n'est pas nécessaire, les pertes seront compensées par des recrues volontaires. Le général Primo de Rivera, le nouveau gouverneur général, qui partira samedi de Barcelone à destination de Manille, n'emmène avec lui que huit cents hommes.

Une dépêche de la Havane annonce le décès du général Denis, gouverneur de Santiago de Cuba, qui a succombé à une pneumonie.

Le campement de Calixto Garcia a été pris. Ce chef des rebelles s'est replié sur Baire avec une perte de cent soixante-quatre hommes.

L'EXPOSITION DE 1900

Election du bureau du Comité départemental du Nord

Les membres des sous-comités d'arrondissement de l'Exposition de 1900 se sont réunis, vendredi, à dix heures et demie du matin, dans une des salles de la Préfecture, pour procéder à la formation du bureau du Comité départemental. Deux cents membres environ assistaient à cette réunion.

En ouvrant la séance, M. Lauranceau, préfet du Nord, remercie les délégués d'être venus en aussi grand nombre. Il exprime l'espoir que, comme en 1889, ils seront guidés dans l'élection du bureau par le souci des grands intérêts industriels et commerciaux du département du Nord.

M. Lauranceau explique ensuite le mécanisme de la réunion : les membres présents procéderont à la nomination d'un président du Comité départemental ; un président ayant fonctions de vice-président dans ce même bureau sera également nommé par arrondissement. Ce président dirigera le sous-comité de son arrondissement.

Un membre demande qu'on désigne un vice-président pour la section Roubaix-Tourcoing, dont les intérêts industriels et commerciaux, déclare-t-il, diffèrent de ceux de Lille.

Election du président

M. le Préfet met aux voix la nomination du président.

M. Sculfort, président du Conseil général, proposé par plusieurs membres de l'assemblée, est acclamé président.

M. Sculfort prend alors place à côté de M. Laurenceau et, prenant texte du désir exprimé par un des membres présents au sujet de la section de Roubaix-Tourcoing, il déclare que rien ne lui paraît plus facile que de donner satisfaction à ces deux villes en leur attribuant le siège de vice-président du sous-comité de Lille et en donnant place à ce vice-président dans le bureau général.

M. le président lève ensuite la séance pour permettre aux membres d'élire le président de chacun des sous-comités d'arrondissement.

Les membres se réunissent par arrondissement, dans les salle ou dans les couloirs, pour s'entendre sur le choix du président de leur sous-comité.

Election des présidents des sous-comités

A onze heures, M. Sculfort, président, déclare que la séance est reprise et proclame les résultats suivants :

Sous-comité de Lille. — M. Thiriez, *président du tribunal de commerce, président*; M. Eugène Motte, conseiller général, vice-président.

Avesnes. — M. Legros, président de la société industrielle lumière de la région de Fourmies.

Douai. — M. Cavroy, président de la Chambre de commerce.

Valenciennes. — M. Weil Mallez, député, président de la Chambre de commerce de Valenciennes.

Les membres des arrondissements de Cambrai, Dunkerque et Hazebrouck n'étant pas en nombre suffisant, les élections pour la nomination des présidents de ces sous-comités sont ajournées.

Après la proclamation de ces résultats, M. Sculfort remercie les membres, au nom du bureau qu'ils viennent de choisir, et déclare, en ce qui le concerne, qu'il reporte l'honneur de sa nomination sur le Conseil général tout entier. La mission du Comité départemental, ajoute-t-il, est plus honorable que difficile à remplir, car nous ne constituons qu'une sorte de comité de patronage et d'encouragement.

L'industrie et l'agriculture ont contribué largement, en 1889, au succès de l'Exposition, dans laquelle le Nord a occupé une place prépondérante, qui, je l'espère, sera cette fois plus grande encore. Les expositions universelles sont favorables à l'industrie, au commerce, elles intéressent donc au plus haut point notre région. Elles ont l'avantage de mettre les produits français en concurrence avec les produits étrangers et d'en faire ressortir toute la supériorité.

M. Sculfort lit ensuite à l'assemblée le règlement constitutif de 1895 sur la prochaine Exposition et en commente les principaux passages.

« En ce qui concerne les expositions collectives aménagées en général par des hommes expérimentés, elles ont eu beaucoup de succès en 1889; je recommande particulièrement cette partie de l'Exposition aux Chambres de commerce, qui, je l'espère, ne nous ménageront pas leur concours.

» Tout le monde estime que cette Exposition sera un gros succès pour l'industrie et l'agriculture, c'est une cause plus que gagnée à l'avance, on ne peut que se louer de ce sentiment patriotique. Je vous prie de bien vouloir donner une preuve du dévouement que vous portez à nos intérêts industriels et commerciaux en remplissant fidèlement la mission *modeste, mais utile, qui vous a été confiée. Je prie les prési*dents des comités d'arrondissement de les réunir le plus tôt possible; je prie également M. le Préfet de bien vouloir insister auprès de MM. les sous-préfets pour que ces réunions aient lieu à bref délai.

» J'allais oublier de parler de la cheville ouvrière du comité départemental, des secrétaires qui centraliseront tous les documents. Si vous partagez ma manière de voir, les secrétaires appartiendront à l'arrondissement de Lille pour être en rapport constant avec la Préfecture. »

Election du secrétaire général

D'accord avec l'assemblée, M. Sculfort annonce qu'il y aura un secrétaire général et un secrétaire adjoint.

Plusieurs membres proposent à l'assemblée, comme secrétaire général, M. Gustave Dubar, membre du Conseil supérieur de l'agriculture. M. Dubar, dit l'un des membres, a déjà été secrétaire du Comité de 1889 et même de celui de 1878 ; il paraît donc tout désigné pour remplir ces fonctions.

Un autre membre propose M. Arquembourg, ingénieur à Lille.

Un autre demande qu'une place de vice-président soit réservée à l'agriculture.

M. Sculfort déclare qu'il partage cet avis et il engage l'assemblée à nommer un agriculteur. (Assentiment).

L'assemblée nomme le président de la Société des Agriculteurs du Nord.

M. Sculfort demande que les secrétaires soient choisis parmi des hommes d'affaires ou de plume, ayant de grandes relations dans la région ; il nous paraît désirable, dit M. Sculfort, pour la bonne marche du Comité, que les secrétaires résident à Lille.

Le vote a lieu par acclamations. M. Gustave Dubar, membre du Conseil supérieur de l'agriculture, est élu secrétaire général à l'unanimité moins une voix ; M. Arquembourg, ingénieur à Lille, est élu secrétaire adjoint.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

***

Rappelons que pour l'Exposition de 1878, le bureau du Comité départemental était ainsi composé :

Président : M. Kuhlmann père. — Vice-présidents : MM. A. Delfosse, président de la Chambre de commerce de Roubaix; Henri Bernard, président de la Chambre de commerce de Lille. — Secrétaires : MM. Gustave Dubar, économiste, secrétaire des Comités linier et cotonnier de Lille; Edonard Agache, membre de la Chambre de commerce.

Voici quelle était, pour l'Exposition de 1889, la composition du bureau :

Président : M. Ch. Seydoux, manufacturier au Cateau. — Vice-président : M. Edouard Agache, filateur à Lille et à Perenchies. — Membres : Arrondissement d'Avesnes, M. Sculfort, constructeur à Maubeuge. — Arrondissement de Cambrai, M. Wallerand, teinturier. — Arrondissement de Douai, M. Farez, fabricant de produits chimiques à Courchelettes.

Arrondissement de Dunkerque. — M. Trystram, négociant, député. — Arrondissement d'Hazebrouck. — M. Paul Leconte, fabricant d'amidon et de glucose à Estaires. — Arrondissement de Valenciennes. — M. Wagret, maître de verreries à Escaupont. — Secrétaires : MM. Cornut, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur; Gustave Dubar, vice-président de la Société des Agriculteurs du Nord.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
		Roubaix, **Vendredi** 26 mars 1897.	
2 heures soir	18° au-dessus	762 m/m	Variable
3 » »	18° »	762 m/m	»
9 » »	12° »	762 m/m	»
		Samedi 27 mars 1897.	
Minuit	10 au-dessus	762 m/m	Variable
1 heure matin	9° »	762 m/m	»
2 heures »	9° »	761 m/m	»

Paris. — Vendredi 27 mars 1897. — *(Bulletin du Bureau Central météorologique).* — La dépression de l'Ecosse s'éloigne vers l'est en se combinant avec centre se trouve ce matin près de Stockholm (752 m.). Le baromètre se relève rapidement sur l'ouest de l'Europe et les fortes pressions du sud-ouest se propagent sur toute la France. Le vent est fort de l'ouest avec mer très houleuse au pas de Calais; il est faible d'entre O. et S. en Bretagne, modéré du N.-O. en Provence. Des pluies sont tombées dans le nord et le centre de l'Europe : on en signale nulle part en France.

La température s'abaisse sur l'ouest du continent; elle était ce matin de — 14° à Moscou, — 9° à Paris, 11° à Vienne, 17° à Alger. — On notait + 4° au puy de Dôme, 4° au mont Ventoux, 0° au pic du Midi. — En France, le ciel va rester nuageux avec baisse de température. — A Paris, hier, l'après-midi, beau. — Moyenne d'hier, 21 mars, 11°8, supérieure de 5°4 à la normale. — Depuis hier, midi, température maxima, + 18°2 ; minimum de ce matin, 8°7. — Baromètre, à sept heures du matin, 767 mm. 5. — A la tour Eiffel, maximum : 13°6 ; minimum : 5°5.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La date des élections municipales de Roubaix.

— Comme nous l'avons fait prévoir il y a plusieurs jours déjà, la date des élections municipales de Roubaix est définitivement fixée au dimanche 11 avril prochain.

En cas de ballottage, le second tour de scrutin aura lieu le dimanche suivant, jour de Pâques.

La signification de l'arrêt du Conseil d'Etat à Roubaix. — Vendredi à midi, un envoyé de la Préfecture a signifié à M. Carrette, maire, l'arrêt du Conseil d'Etat invalidant les élections en même temps que le décret fixant la date des élections nouvelles.

Union Catholique. — *La France à Madagascar.* — C'est le titre de la conférence qui sera donnée aujourd'hui samedi 27 mars, dans la salle de la Maison des Œuvres, 84, Grande-Rue, par M. de Lamarzelle, sénateur.

On connaît le talent de parole de M. de Lamarzelle qui est un des orateurs les plus brillants de la Chambre haute. On connaît aussi sa grande compétence dans toutes les questions économiques et financières. Tout récemment encore il a pris dans la discussion du budget une part très importante.

M. de Lamarzelle est d'ailleurs professeur à l'Institut catholique de Paris où il a succédé à M. Claudio Jannet dans la chaire d'économie politique.

Son nom seul suffirait donc à attirer un nombreux auditoire.

Le moment est du reste bien choisi pour parler de Madagascar.

Les derniers événements ont laissé entrevoir quelles influences adverses cherchent à nous ravir le fruit d'une conquête qui nous a tant coûté. Hier encore on apprenait que l'exil de la reine Ranavalo était motivé par un complot audacieux contre la vie du général Galliéni.

Il faut porter la lumière sur ces faits et sur l'étrange campagne menée en France, contre le général, par les méthodistes anglicans.

D'autre part, la grande île africaine pourrait offrir à l'industrie roubaisienne des débouchés nouveaux.

L'avenir de cette colonie n'intéresse donc pas seulement notre patriotisme, mais encore notre prospérité commerciale.

Nous croyons que le public roubaisien s'empressera de répondre à l'invitation qui lui est faite par le comité de l'Union catholique.

On nous prie de rappeler que la conférence commencera à 8 heures 1/2 précises et que les dames y seront admises.

La station de Carême à Notre-Dame. — Neuvième conférence du R. P. Feuillette. — Dans sa conférence de vendredi soir, le R. P. Feuillette a parlé de la *souffrance.*

L'éloquent prédicateur a montré que la souffrance est une expiation, une éducation et une glorification. Par les peines qu'il endure sur la terre, l'homme expie ses fautes, il apprend à se connaître et enfin, en les acceptant courageusement, il s'élève dans la perfection. La souffrance est donc nécessaire et utile.

Chapelle des Carmélites. — Dimanche 28 mars, à cinq heures, réunion des associés de l'Archiconfrérie Préparatrice des blasphèmes et de la violation du saint jour du dimanche, salut solennel, sermon, amende honorable, indulgence plénière pour les associés aux conditions ordinaires.

Les conférences à la Société de Géographie. — Nous rappelons qu'aujourd'hui samedi M. le lieutenant de vaisseau Hourst, le célèbre explorateur et chef de la mission des Bouches du Niger, fera une conférence à la Société de Géographie. Il parlera d'un « Voyage du Sénégal au Dahomey », sur le Niger et au pays des Touaregs. Il accompagnera ses explications de nombreuses projections à la lumière électrique de vues prises par la mission.

Nous engageons les sociétaires à se présenter de bonne heure et les informons que toute la partie du milieu de l'amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels leur sera réservée.

Les chansons de la Mi Carême. — Voici les titres des chansons qui seront chantées à Roubaix, dimanche, à l'occasion de la Mi Carême :

1. Les Galants Tailleurs, par un groupe d'amis, de chez M. Lebrun, rue Brézin. 2. — Les Joyeux Bretons, par une groupe d'amis, de chez Mme veuve Davenghel, rue d'Italie. — 3. Le chocolat Parisien, par les gourmets Roubaisiens, chez M. Boussac, rue d'Italie. — 4. Saint Antoine de Padoue, par la Société Les bois sans soif, chez M. Dumuleuier, rue Jacquart. 5. — L'Annuitation des Etections,